



Comité Varois des Echecs
Comité Directeur du 16 mai 2017 à Cuers

Présents : Mme Husson, MM. Benoît, Brongers, Candela, Daini, Langevin, Le Floch, Lepelletier, Mory, Olive, Ramazzotti

Excusés : Mmes Soler-Petit, Vincken, MM. Bizat, Foresti, Nouri,

Invités : MM. Benetti, Marchix (l'Almanarre), Rancien, Touvron

Le président Henk Brongers ouvre la séance à 19 heures 40

1) Le point sur la saison en cours

a) Henk Brongers évoque le Championnat de France jeunes à Belfort

2 podiums en pupillettes : Juliette Cornileau et Thao-Ni Nguyen

2 places d'honneur en benjamins : Alexandre Bacrot et Rémi Degraeve, tout proches du podium

Informations de la FFE obtenues pendant le championnat de France :

- Mise en place de pôles d'excellence régionaux sous la direction d'Etienne Bacrot.
- Exemple de partenariat étroit municipalité-écoles primaire à Orsay (91)

b) Stage DIFFE à Cuers les 20-21 mai

Il est enregistré 14 inscriptions, c'est la limite. Certaines candidatures ont dû être mises en attente.

Un nouveau stage DIFFE pourrait avoir lieu en octobre ou novembre

Un stage DEFFE est prévu pour la 2-ème semaine de juillet, du 8 au 12 juillet à Salon en Provence. Contact et inscriptions (150 €) : Marc Burmonas, 06 60 92 67 64.

c) Challenge scolaire le mercredi 24 mai

Il se déroulera à La Farlède. Comme les années précédentes la licence FFE n'est pas obligatoire et le tournoi n'est pas homologué.

Pour 2018 il est proposé d'homologuer le tournoi, la licence devenant obligatoire

Pour : 11 Abstention : 0 Contre : 0

Adopté.

d) Demande de subvention du club d'Ollioules pour l'organisation du championnat du Var vétérans

Henk Brongers rappelle que compte tenu de la baisse des subventions le CVE avait décidé en juin 2016 de supprimer les indemnités d'organisation. Il demande de s'en tenir à cette décision pour la saison actuelle 2016-2017. Les indemnités d'organisation pourront éventuellement être rétablies en septembre pour la saison à venir, avec un barème à revoir. Il faut d'abord avoir des informations favorables sur les subventions.

e) Demande de subvention du collège Maintenon de Hyères pour la finale nationale du championnat des collèges (région parisienne)

Le budget du déplacement est de l'ordre de 2500 €

Henk Brongers propose l'attribution d'une subvention de 250 €

Pour : 10 Abstention : 0 Contre : 1

Adopté.

f) Autres subventions analogues : finales nationales, championnat du Monde ou championnat d'Europe jeunes

Henk Brongers propose le principe d'une subvention de 250 €. C'est une simple orientation du CVE, cela crée une référence mais pas un droit automatique à subvention. Le montant sera diminué si la distance n'est pas importante. La subvention sera versée aux parents dans le cas d'un jeune participant à un championnat du Monde ou d'Europe, à un foyer socio-éducatif ou une association de parents d'élèves dans le cas d'une finale

nationale scolaire. Les intéressés devront formuler une demande de subvention accompagnée d'un budget.

Pour : 10

Abstention : 0

Contre : 1

Adopté.

Cette décision peut s'appliquer dès cette saison au déplacement de l'école de l'Almanarre à la finale nationale écoles.

g) Rapide de Brignoles du dimanche 14 mai

Participation très encourageante.

Hervé Rancien signale une innovation : le tournoi débutants se déroule en 5 rondes seulement et s'achève à la pause de midi. Cela nécessite un encadrement renforcé avec en retour une meilleure participation.

h) Mise en place de l'épreuve Echecs au baccalauréat

Stéphane Foresti a rédigé et transmis une note d'information.

La discussion sur ce point est remise à une prochaine réunion

2) Préparation de la saison 2017-2018

a) Grand Prix du Var

Fabrice Touvron a effectué un sondage pour choisir entre samedi après-midi et vendredi soir. En l'absence de tendance très nette le CVE conserve le samedi après-midi, avec groupement des rondes.

Dates : 25 novembre, 09 décembre, 03 février, 24 mars

Lieux du GP ouest : Sanary, Ollioules, Hyères, Sanary

GP Est : à définir en concertation entre les clubs de Draguignan et Fréjus

b) Coupe Loubatière

Le samedi 21 octobre : Lieu Sanary

c) Championnat du Var jeunes

Le club de La Farlède-Toulon a confirmé l'organisation les 04-05 novembre à La Farlède : toutes les catégories sauf petits poussins et petites poussines

Championnat petits poussins : samedi 20 janvier à Hyères

Cybèle Husson propose la suppression du tournoi filles pour les petits poussins. Dans cette catégorie il ne sera organisé qu'un seul tournoi. Le classement filles (respectivement mixte) sera obtenu en utilisant le classement général du tournoi unique.

Pour : 11

Abstention : 0

Contre : 0

Adopté.

Dans les autres catégories il sera organisé 2 tournois séparés. S'il n'y a pas assez de filles dans une catégorie pour organiser un tournoi séparé filles, les filles seront regroupées avec les garçons dans la même catégorie.

Il est rappelé que la FFE permet aux joueurs qualifiés au championnat de France de participer au championnat départemental.

d) Masters varois

Les 14-15 octobre et 11-12 novembre à La Crau

e) Rapides varois

Sanary 24 septembre

Hyères 1^{er} octobre

La Farlède 11 février

Draguignan 08 avril

Ollioules 1^{er} mai

Brignoles 27 mai

Montauroux 03 juin

La Verdière 24 juin

Blitz varois le 10 juin à Cuers

Un rapide ou blitz par équipes pourrait être organisé à Fréjus, formule et date à préciser

f) Tournoi international du CVE 2018

Un seul club candidat : Ollioules

Dates sous réserve de confirmation : du 30 juin au 06 juillet

g) Coupe 2000 et Nationale 2 féminine phase ZID Côte d'Azur

Le 18 février 2018. Parmi les clubs varois le seul club candidat est Sanary. Le CVE souhaite que les deux tournois soient organisés dans le Var en 2018 après plusieurs années de suite dans le 06.

Le CVE soutient la candidature du club de Sanary, la décision revenant à la Ligue PACA. Si l'organisation est confiée à Sanary cela rétablira l'alternance avec le département 06. Il faudrait un effort de participation des clubs varois. Il est rappelé que tous les joueurs d'au plus 2000 Elo peuvent participer à la Coupe 2000, sans condition de minimum.

h) Championnat rapide jeunes

Il n'est pas envisagé de rétablir un championnat rapide jeunes sur une journée.

Bernard Ramazzotti propose de créer un classement jeunes sur les rapides varois, avec une formule à définir tenant compte des catégories d'âge et des tournois A,B (voire C).

i) Championnats scolaires

Zonaux Ecoles envisagés : Sanary, La Farlède, Cuers, Hyères, Draguignan (ou Fréjus ?) : entre le 02 et 17 décembre, le club organisateur n'est pas tenu de choisir un mercredi après-midi.

Championnat du Var Ecoles : le mercredi 24 janvier à La Farlède

Championnat du Var collèges : le mercredi 31 janvier au collège Paul Cézanne de Brignoles

Championnat d'académie Ecoles le mercredi 21 mars : l'attribution est du ressort de la ligue PACA. Le CVE suggère au club de La Farlède-Toulon de l'organiser à La Farlède.

j) Challenge scolaire

Compte tenu de certaines difficultés il sera organisé un samedi après-midi.

Retenu : le samedi 26 mai à Hyères, date et lieu à confirmer

j) Championnat de France jeunes phase ZID Côte d'Azur

Du 08 au 11 mars.

L'attribution est du ressort de la Ligue PACA. Sont candidats les clubs de La Crau et Brignoles.

k) Règlements et cahiers des charges

Compte tenu des évolutions les règlements et cahiers des charges des compétitions varoises sont à modifier. C'est un travail important. Le directeur technique Bernard Ramazzotti et le président Henk Brongers vont y travailler et proposeront des documents à l'automne.

Quelques orientations :

maintien des droits d'inscription en vigueur cette saison

homologation des compétitions varoises assurée par le CVE. Exception pour les rapides qui sont homologués par leurs organisateurs

indemnités d'organisation : à voir à l'automne en fonction de la situation financière

rééquilibrage des indemnités des arbitres en tenant compte de l'intensité du travail pour certains tournois ;

participation éventuelle du CVE au financement de l'arbitrage des rapides

publication rapide sur le site CVE des listes d'inscrits, des résultats et des appariements

3) Plan de développement du CVE

Henk Brongers a rédigé une première mouture du « Projet associatif de développement 2017-2020 du CVE ». Document de 16 pages en 4 parties : Présentation du CVE, état des lieux, analyse, orientations. Ce document est destiné à accompagner les demandes de subvention notamment au CNDS.

Le temps manque pour débattre de ce document. Les membres du Comité sont invités à l'étudier et à proposer des améliorations de fond ou de forme.

Alain Olive exprime avec vivacité son scepticisme. Il a lui-même beaucoup travaillé pour son club sur des documents analogues dans les années passées, sans rien obtenir.

4) Questions diverses

Site CVE : Eric Daini informe que l'ancien site CVE piloté par Marcel Bolla n'est plus accessible. Il dispose d'archives classées depuis 2010.

La prochaine réunion est fixée au mardi 19 septembre 2017, 19 heures 30, au club de Brignoles

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 heures 45.

Le Président, Henk Brongers

Le Secrétaire, Denis Lepelletier